

POLÉMIQUE

Cours de religion optionnels, une majorité se dessine

Une majorité théorique existe au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en faveur de l'extension de 1 à 2 du nombre d'heures de cours obligatoire de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement officiel et libre non confessionnel, initiative proposée par le MR qui y rendrait optionnels les cours de religion et de morale laïque.

Dans le commentaire des articles de la proposition, le MR va jusqu'à inviter le gouvernement de la Fédération à convaincre l'enseignement libre d'adopter des règles similaires à celles qui seraient prises dans l'officiel.

Contents, mais surpris

Dans les faits, cette majorité reste symbolique en raison du maintien de la confiance entre partenaires PS et cdH – bien qu'ébranlée en Wallonie – et de la méfiance face à ce que d'aucuns qualifient de manœuvre politique du MR à

un an et demi des élections.

Invités à se joindre à l'initiative, DéFI, Écolo et le PS ont réagi positivement, mais avec surprise à cette proposition venant des réformateurs, frileux jusqu'ici à rendre les cours de religion optionnels. Certains se sont demandé si tous

les réformateurs, singulièrement la frange catholique, se rangeaient derrière l'initiative.

Le cdH forcément opposé

En coulisses, on s'étonne surtout de la manœuvre qui chagrine le cdH, nouveau partenaire wallon du MR et défenseur historique de l'école libre. Et de fait, le parti humaniste a rejeté totalement l'initiative du MR. « *Cette proposition contrevient au modèle actuel qui permet le meilleur équilibre favorisant le vivre ensemble et permettant le respect de la liberté de choix, conformément à la Constitution* », estime la députée Véronique Salvi.

Sur le fond, DéFI et Écolo se disent disposés au débat. Le PS a rappelé que son congrès de refondation venait d'adopter l'idée parmi ses engagements prioritaires, même pour l'enseignement libre. Ne disant pas autre chose, le ministre-président Rudy Demotte a toutefois assuré qu'il resterait garant du respect du pacte de majorité, qui ne prévoit pas une telle évolution durant la législature.

Applaudissant l'initiative du MR, le Centre d'Action Laïque a appelé l'ensemble des partis à permettre ce cours de philosophie de 2 heures dès la rentrée de 2019. ■